

# Plan d'action 2024-2025

## Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



### À notre école

À l'école des Moussaillons, du Boisé, notre mission vise à offrir à chaque élève un milieu bienveillant, stimulant et inspirant qui lui permettra de développer son plein potentiel tout au long de son parcours scolaire.

Pour se faire, nous nous sommes dotés d'un plan d'action pour offrir un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous (élèves et personnel scolaire). Ce plan d'action est conforme aux encadrements légaux qui nous régissent et est approuvé par le conseil d'établissement de l'école.

Chaque année, nous en faisons l'évaluation et selon les résultats est mis à jour pour répondre aux objectifs visés.

### Portrait de la situation

En analysant les données recueillies lors des passations du questionnaire SEVEQ de 2021 et celui de 2023 (chez tous nos élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année), nous constatons que le climat de sécurité, le climat de justice ainsi que le climat relationnel et de soutien sont toutes des dimensions du climat scolaire qui sont demeurées pratiquement inchangées.

90% des élèves se sentent en sécurité à l'école. Les élèves se confient ou connaissent une personne de confiance dans l'école à qui parler s'ils ont un problème ou s'ils sont témoins d'une situation.

Au niveau de l'engagement, nos élèves nous mentionnent qu'ils se sentent moins engagés (En 20-21, 92% des élèves se disaient; alors que ce pourcentage baisse à 86% pour l'année scolaire 22-23).

Nous constatons également une hausse de la violence. En 2021, 13% des élèves ont mentionné avoir été bousculé tous les mois de l'année scolaire. En 2023, on parle de 35%. C'est donc une augmentation de 22%. Non seulement les chiffres le prouvent, mais nous le vivons aussi au quotidien.

### Priorités

- Diminuer les manifestations de violence directes et indirectes chez nos élèves
- Poursuivre le développement des habiletés socioémotionnelles chez nos élèves du préscolaire à 6<sup>e</sup> année

### Mesures visant la participation des parents pour lutter contre l'intimidation et la violence et pour établir un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire :

- Signature du contrat lié aux règles de vie (agenda) en début d'année.
- Communication du personnel avec les parents (courriels, téléphone, plateformes virtuelles, rencontres)
- Appel aux parents lorsque leur enfant commet un geste de violence (comportement rouge dans Mozaïk)
- Inciter à dénoncer les situations comportant de la violence sous toutes ses formes

### Document explicatif destiné aux parents de l'école

#### CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

#### VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

#### VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre conduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

#### INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

## Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Arrimage de nos règles de vie et de la cour d'école pour nos deux bâtisses
- Concertation des intervenants (enseignants et éducateurs au service de garde)
- Utilisation de la plate-forme Moozoom pour l'enseignement des habiletés socioémotionnelles
- Soutien aux élèves ayant des besoins particuliers afin de vivre des relations harmonieuses
- Maintien du système de gestion positif des comportements attendus

## Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

### Au moment où le geste est observé et suivi :

- Arrêt d'agir
- Information relayée à la direction d'école par les intervenants scolaires
- Utilisation de l'arbre décisionnel école pour orienter nos actions
- Accompagnement des acteurs (victimes, auteurs, témoins)
- Appel aux parents par un intervenant de l'école

### Exemples de mesures de soutien, d'encadrement et

Accueil personnalisé,  
Appel/courriel aux parents,  
Contrat personnalisé,  
Rencontre individuelle,  
Place privilégiée,  
Récréation supervisée,  
Plan d'action / Feuille de route,  
Rencontre personnalisée avec un intervenant,  
Suspension à l'interne et à l'externe,  
Plan d'intervention,  
Protocole personnalisé,  
Référence au CISSS, signalement DPJ,  
Scolarisation à temps partiel ou à la maison.

### Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

## Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : [intimidation@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:intimidation@cssdn.gouv.qc.ca) / poste 52011.

### Moyens pour signaler une situation à l'école :

Contactez le titulaire ou l'éducateur du service de garde qui est le 1<sup>er</sup> responsable de l'élève afin d'exposer la situation. Ce dernier fera les suivis nécessaires.

Si la situation ne se règle pas, contactez le secrétariat pour parler à un membre de la direction.

### Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

[st@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:st@cssdn.gouv.qc.ca) / poste 52101 ou poste 27739 (ASSEZ)

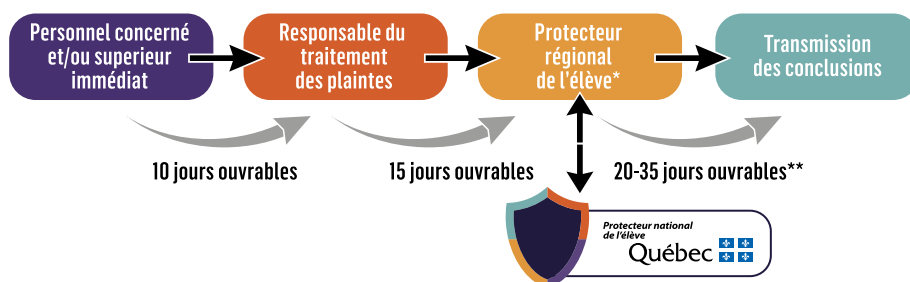
### Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : [plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca](mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca) / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / [quebec.ca/droits-eleves](http://quebec.ca/droits-eleves).

## Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire.

Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet [cssdn.gouv.qc.ca](http://cssdn.gouv.qc.ca)) :



### Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : [plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca](mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca) / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / [quebec.ca/droits-eleves](http://quebec.ca/droits-eleves).

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : 24 septembre 2024

Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs

Québec



# Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous

Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

## Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 23-24 ?

- D'ici la révision du plan de lutte, les manifestations de violence directes et indirectes chez nos élèves auront diminué de 10%.
- Lors de la prochaine passation du SEVEQ (printemps 2025), 86,5% de nos élèves répondront qu'ils sont engagés et attachés à leur milieu scolaire (maintient).

## Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Nous avons pu observer une augmentation de la violence en cours d'année (bagarre). Le comité bienveillance a donc fait la proposition de mettre en place un système de récréation réflexion à l'école ce qui permet aux intervenants de revenir sur des situations et d'enseigner et/ou modeler les comportements attendus.
- Système de renforcement des comportements positifs au niveau de l'école et classe (SPC)
- Ajout d'éducateurs spécialisés pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers dans la gestion de leurs émotions

## Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

- Les élèves ont envie de s'engager dans la réalisation des comportements attendus, puisque nous atteignons régulièrement l'objectif fixé en classe et à l'école ; ce qui leur permet de vivre de belles activités pour souligner l'effort des élèves à adopter les comportements attendus.
- Accompagnement plus soutenu aux élèves ciblés afin de leur faire vivre des réussites.